



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction Evènementiel /
Cérémonies - Animations / Protocole
Tél. : 04 94 36 30 18

APPEL À CANDIDATURE EN VUE D'EXPLOITER UN CHALET DE TYPE 30 m2
« Stand photo avec le Père Noël »,
VILLAGE DES ENFANTS - PLACE D'ARMES À TOULON,
À L'OCCASION DES FÊTES DE NOËL 2024

• **Objet de l'appel à candidature :**

A l'occasion des fêtes de fin d'année 2024, la Ville de Toulon lance un **appel à candidature pour l'exploitation d'un chalet avec une animation de type « Stand photo avec le Père Noël au sein du Village de Noël, « Village des Enfants » situé Place d'Armes à Toulon, selon les conditions définies ci-après.**

Cette animation a pour objectif de mettre en scène le Père Noël sur le site du Village de Noël, village des enfants du 06 décembre au 24 décembre 2024. Les parents et enfants pourront se faire prendre en photo avec le Père Noël dans son chalet.

Il sera mis à disposition de l'exploitant par la Ville de Toulon un chalet en bois de 30 m². Ces éléments seront placés dans l'enceinte du Village de Noël 2024, situé Place d'Armes dans le centre-ville de Toulon.

La programmation de la ville de TOULON pour les festivités de Noël est la suivante :

- Un village de Noël sur la place de la Liberté avec environ 51 chalets, une crèche provençale animée, un grand décor central, une luge synthétique et un « sapin manège »,
- Un village de Noël « Village des Enfants » sur la place d'Armes avec 6 chalets, le chalet du Père Noël, une patinoire, et 4 manèges dont 2 manèges mini huit et un manège enfantin,
- 1 chalet dans le quartier de St Jean du Var,
- Un programme d'animations et de déambulations en centre-ville et sur les places tout au long du mois de décembre.

• **Caractéristiques principales :**

Il ne s'agit pas d'un marché public, ni d'une concession.

Mode de passation : le présent appel à candidature a pour objet **une procédure de sélection préalable à la conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public communal**, en vue de l'application de l'article L.2122-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Objet de l'appel à candidature : il s'agit d'une **autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT)**, en vue d'une exploitation aux risques exclusifs de l'exploitant, dans le cadre des festivités de fin d'année, organisées par la Ville de Toulon.

Lieu concerné par l'appel à candidature :

Place d'Armes, à Toulon (83000 – VAR).

Durée de la convention d'occupation temporaire du domaine public (AOT) :

L'autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT) sera conclue **du 06 décembre au 24 décembre 2024 au soir**. Elle est délivrée à titre précaire et révocable.

Montant de la redevance d'occupation du domaine public :

La redevance d'occupation du domaine public sera d'un montant forfaitaire de **20 euros par semaine** pour le chalet mis à disposition de l'exploitant, soit **60 euros pour l'ensemble de la période d'animation** (du 06 décembre au 24 décembre 2024).

- ***Horaires du Village de Noël 2024 : Présence obligatoire aux dates ci-dessous**

Place d'Armes 2024

vendredi 06 décembre	10h30 - 20h00
samedi 07 décembre	10h30 - 20h00
dimanche 08 décembre	10h30 - 18h00
*lundi 09 décembre	10h30 - 22h30
*mardi 10 décembre	10h30 - 20h00
mercredi 11 décembre	10h30 - 18h00
*jeudi 12 décembre	10h30 - 22h30
*vendredi 13 décembre	10h30 - 20h00
samedi 14 décembre	10h30 - 20h00
dimanche 15 décembre	10h30 - 18h00
*lundi 16 décembre	10h30 - 20h00
*Mardi 17 décembre	10h30 - 22h00
mercredi 18 décembre	10h30 - 18h00
*Jeudi 19 décembre	10h30 - 22h30
vendredi 20 décembre	10h30 - 20h00
samedi 21 décembre	10h30 - 20h00
dimanche 22 décembre	10h30 - 18h00
lundi 23 décembre	10h30 - 20h00
mardi 24 décembre	10h30 - 20h00

- **Description de l'animation « stand photo avec le Père Noël :**

Présence du Père Noël :

Cette animation met en scène le Père Noël sur le site du Village de Noël et ce jusqu'au 24 décembre 2024. Il s'agit de créer un moment magique et inoubliable pour les enfants, qui auront l'impression de parler au véritable Père Noël.

L'animation de l'exploitant aura lieu dans les plages horaires définies dans la rubrique ci-dessus « horaires du village de Noël 2024 »

Cette animation commencera dès l'inauguration du Village de Noël, le vendredi 06 décembre 2024. Elle se terminera le mardi 24 décembre 2024 au soir.

Séances photo avec le Père Noël :

Les parents et enfants pourront se faire prendre en photo avec le Père Noël dans son chalet.

L'espace mis à disposition de l'exploitant sera organisé comme un mini studio photo, permettant aux parents et enfants de s'immortaliser avec le Père Noël.

Les tirages photos seront réalisés sur place et les photos seront vendues aux prix déterminés par l'exploitant qui se rémunèrera grâce à ces ventes.

Le Père Noël :

Le Père Noël sera un personnage qui interagit avec les enfants par son attitude, mettra sa voix en valeur et se laissera photographier avec les enfants et les adultes. Il pourra distribuer des bonbons au public venant lui rendre visite.

Il devra être pourvu d'une bonne expérience avec les enfants, posséder une aptitude à l'improvisation et être costumé en habit traditionnel de Père Noël de bonne qualité (velours rouge, port de barbe blanche, gants, ceinturon et bottes noires, hotte décorée).

- **Matériel fourni par la Ville de Toulon :**

L'espace mis à disposition de l'exploitant abritant l'animation sera fourni et installé par la Ville de Toulon, sur le site du Village de Noël, Place d'Armes (voir documents ci-dessous – images non contractuelles).

Le chalet en bois est d'une superficie de 30 m² environ (5 mètres x 6 mètres). Il sera équipé d'un coffret électrique avec branchements et chauffage électrique.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Chalet jumelé de 30 m²

Chalet pliable type échoppe, composé de deux modules de 6 m sur 2,50 m, montage en 1 heure environ.

Transport et le stockage facilité grâce à l'empilage sur plusieurs couches.

Manipulation par chariot élévateur de 3 tonnes minimum.

Bois aspect rondin épaisseur de 30 mm, classé anti feu M3 et certifié PEFC, monté sur une ossature métallique.

Couverture en bac acier de couleur marron foncé.

Plancher intérieur en agglo marine (ep. 22 mm) avec revêtement sol PVC.

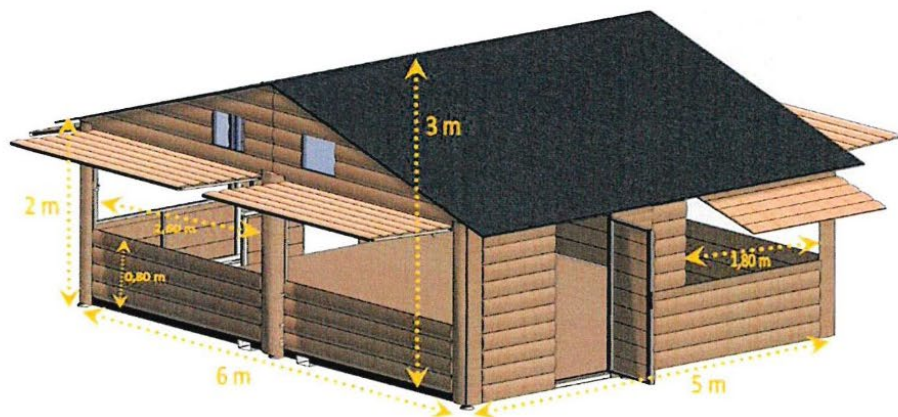
Ouverture des auvents par vérins à gaz.

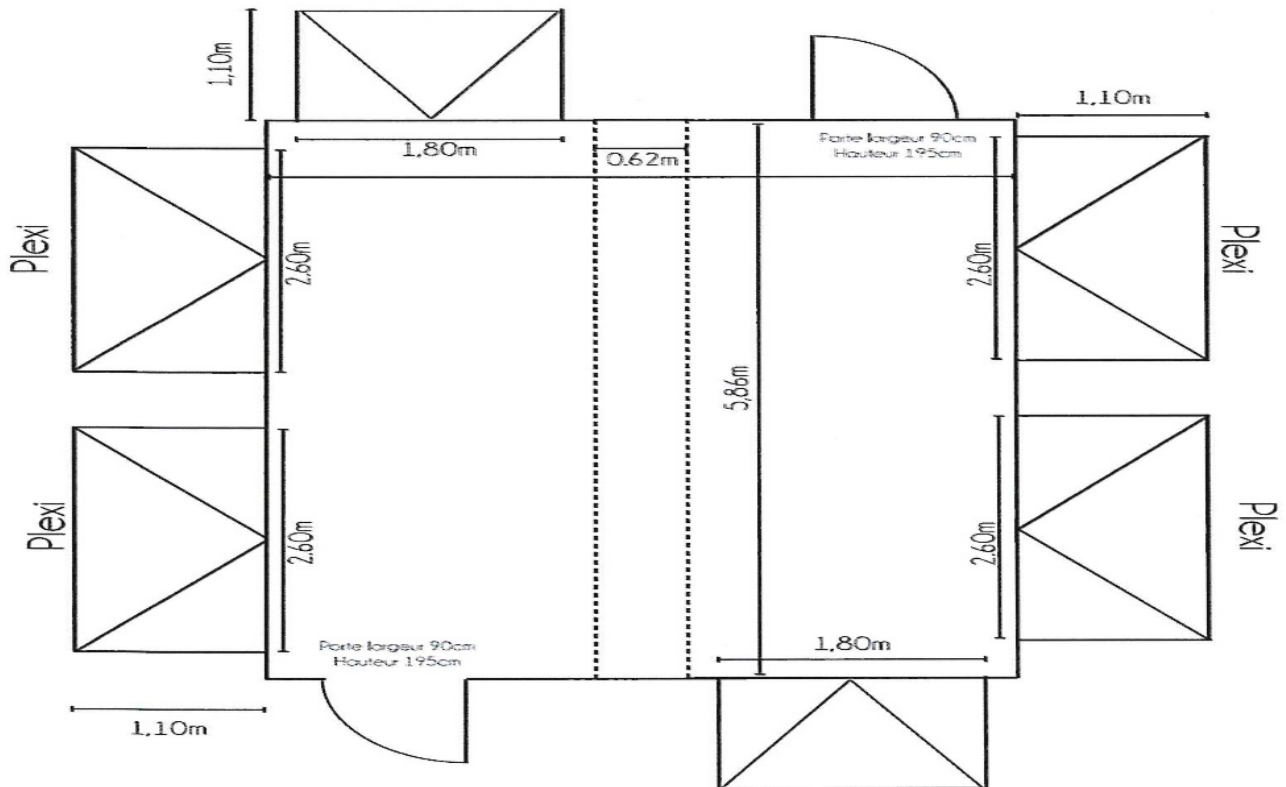
Façades avant et arrière amovibles.

2 portes d'accès latérales de 0,90 par 1,80 m avec serrures à clefs.

Frise ouvragée équipée d'un cordon lumineux.

L'équipement électrique de base comporte un tableau électrique avec protection thermique et différentiel 3Kw, 4 prises de 220 Volts, 4 réglettes néons.





• Matériel fourni par l'exploitant :

L'exploitant devra prévoir les éléments suivants pour agrémenter le chalet en bois fourni par la Ville de Toulon :

- Toute la décoration intérieure et extérieure du chalet, sur le thème traditionnel de Noël. Cette décoration devra créer une ambiance féérique pour les enfants, dans le chalet bois. Le choix de la décoration de ce chalet sera établi en collaboration avec les services de la Direction Evènementiel de la Ville de Toulon.
- Un trône devra être prévu, afin que le Père Noël puisse s'y assoir, pour être pris en photo avec les enfants,
- Tout le matériel photo permettant de réaliser les tirages sur place et de les proposer au public dans une pochette de Noël adaptée.

• Sélection et attribution du chalet de type « stand photo avec le Père Noël » :

Un comité de sélection, mis en place par la Direction EVENEMENTIEL / CEREMONIES – ANIMATIONS / PROTOCOLE de la Ville de Toulon, aura pour mission d'examiner les candidatures reçues dans les délais impartis, afin d'attribuer le chalet « Stand Photo avec le Père Noël ».

Cette attribution se fera en fonction des critères qualitatifs suivants, déterminés par la Ville de Toulon :

QUALITÉ DE L'ANIMATION :

- **Les moyens humains proposés (notamment l'aspect du Père Noël**, le nombre d'intervenants et leur qualification...),
- **Les moyens matériels proposés** (notamment la décoration du chalet photo ainsi que les moyens photographiques...).

VALEUR TECHNIQUE DE L'ANIMATION :

- **Le calendrier proposé** (dates et heures de l'animation),
- **La pochette de présentation des photos.**



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction évènementiel /
Cérémonies – Animations / Protocole
Tél. : 04 94 36 31 13

FORMULAIRE DE CANDIDATURE EN VUE D'EXPLOITER UN CHALET DE TYPE 30 M2 « STAND PHOTO AVEC LE PÈRE NOËL », PLACE D'ARMES À TOULON, À L'OCCASION DES FÊTES DE NOËL 2024

À compléter et à renvoyer avant le vendredi 18 OCTOBRE 2024 A 12H00

• Coordonnées personnelles :

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Téléphone portable :
Email :

• Coordonnées professionnelles :

Raison sociale :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Téléphone portable :
Email :
Numéro d'immatriculation RCI ou RM :

• Secteur d'activité :

VILLAGE DES ENFANTS - PLACE D'ARMES, A TOULON

Exploitation du chalet de 30 m² (5m X 6m) « stand photo Père Noël ».

• Besoins en électricité :

Puissance :

• Autres besoins (à préciser) :

Nom et Prénom :

Signature (mention lu et approuvé)

- **Liste des pièces obligatoires à fournir :**

Documents généraux :

- **Le formulaire de candidature** (*ci-joint*), complété et signé,
- **Une lettre de motivation, précisant les éléments suivants :**
 - Les moyens humains proposés (Photo **notamment l'aspect du Père Noël** et le nombre d'intervenants...),
 - Les moyens matériels proposés (notamment la décoration du chalet photo, ainsi que les moyens photographiques...),
 - *A titre d'information* : la grille tarifaire de vente des photos de Noël,
- **Des visuels de la décoration intérieure du chalet,**
- **Des visuels de la pochette proposée** (croquis, photos.), **pour la présentation des photos de Noël.**

Documents commerciaux :

- Une copie de l'attestation de la police d'assurance professionnelle multirisque 2024 (incendie, vol, vandalisme, etc...), ainsi que de l'assurance complémentaire pour des dommages causés à des tiers.
- Extrait Kbis du Registre du Commerce et des Société ou extrait D1 du répertoire des métiers, daté de moins de trois mois.

Ce dossier de candidature doit être envoyé par courrier à l'adresse ci-dessous :

MAIRIE DE TOULON
Direction EVENEMENTIEL / CEREMONIES – ANIMATIONS / PROTOCOLE
Mairie d'honneur (2ème étage) - Carré du Port – CS 71407
83056 TOULON Cedex
Tél. 04 94 36 30 18

Mail : ceremoniesanimations@mairie-toulon.fr